

INTRODUCTION

Naissance du projet d'exposition sur le Patrimoine Architectural et Paysager de Latillé et de ses environs (septembre 2005)

L'idée de cette exposition a été suggérée par Vincent JOUVE, Architecte des Bâtiments de France, venu faire une visite de Latillé en juillet 2003.

La Mairie de Latillé et l'Association « Les Amis du bourg de Latillé » ont décidé de s'associer pour mener à bien ce projet, avec la participation du collège, des écoles primaire et maternelle et de la bibliothèque.

Ont également apporté leur concours :

Vincent JOUVE, Architecte des Bâtiments de France, qui a suivi de près l'avancement des travaux et nous a livré ses réflexions sur l'état des lieux, les enjeux et le devenir de Latillé (textes en italique),

Jean-Philippe MINIER, membre du Conservatoire des Espaces Naturels et du Paysage de la région Poitou-Charentes, qui a apporté une importante collaboration à la partie « paysage »,

Marie-Claire GUILBERT, urbaniste, impliquée dans les documents d'urbanisme réglementaires de notre commune, qui a bien voulu nous apporter son aide pour les panneaux et la brochure.

Pourquoi cette exposition ?

C'est le souhait de jeter un pont entre le passé et l'avenir et non pas l'expression d'une certaine nostalgie pour des époques révolues.

Telle l'Auxance, le temps a coulé, laissant derrière lui une mûnes de souvenirs dont les documents et les photos parvenus jusqu'à nous, sont les reflets concrets.

La vision du monde a changé. Les progrès de la recherche scientifique ont apporté un confort matériel sans précédent, transformant les modes de vie. Mais qu'est devenue la nature soigneusement entretenue et préservée, gage d'un avenir assuré, bien le plus précieux de ceux qui nous ont précédés ?

Cette exposition ne nous offre-t-elle pas un moment de réflexion, d'interrogation sur les repères à conserver ?

Laissons la parole à Vincent JOUVE, Architecte des Bâtiments de France :

« L'industrialisation du monde agricole, l'explosion des constructions périurbaines, souvent constituées de lotissements de maisons individuelles et son corollaire, l'augmentation des déplacements automobiles, ainsi que l'industrialisation du monde du bâtiment ont transformé de manière importante la physionomie des communes rurales françaises, des paysages et des bourgs, ainsi que les éléments caractéristiques de leurs patrimoines propres.

Aujourd'hui se fait jour la nécessité de répondre aux enjeux du 21^{ème} siècle : préserver nos ressources naturelles, réduire au maximum la consommation d'espaces agricoles au profit d'extensions urbaines et éviter le mitage, promouvoir de nouveaux modes de déplacement, plus mutualisés et moins polluants et enfin, restaurer les éléments constitutifs du patrimoine bâti local avec des techniques compatibles avec celles qui ont présidé à leur édification.

La commune de Latillé, si elle n'a pas échappé à ces bouleversements du 20^{ème} siècle, possède nombre d'atouts par sa qualité paysagère, notamment ses vallées, la qualité de son bourg bien préservé et la qualité patrimoniale exceptionnelle de son château.

Il y a lieu de dresser, de façon synthétique, un bilan critique de l'évolution que la commune a connue et fort de cette connaissance, de tenter de dégager des perspectives d'évolution qui pourraient constituer l'ossature d'un Projet d'Aménagement et de Développement Durable du Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui va être élaboré.

URBANISME :

« Latillé possède un bourg bipolaire et l'un des plus remarquables châteaux classiques de la Vienne ».

Le petit bourg, centre du pouvoir religieux : église et presbytère, situés rive gauche au nord.

Le haut bourg, centre du pouvoir communal et centre économique, situé rive droite au sud ; site en forte pente dominant la vallée, une place remarquable qui accueillait les halles jusqu'en 1913.

Des liaisons piétonnes existantes entre bourg, vallée et église par des ruelles bordées de murs remarquables.

La césure naturelle constituée par la vallée entre nord et sud a été renforcée par le passage de la voie ferrée et de la route vers 1850.

Au petit bourg :

L'église, de base romane (modillons romans à l'extérieur du chevet au nord), a été modifiée à l'époque gothique puis au 17^{ème} siècle. Elle a surtout connu des transformations au 19^{ème} siècle par un agrandissement important avec l'adjonction d'un transept et la surélévation du clocher d'un étage.

Le presbytère proche possède de belles baies à moulures prismatiques qui permettent de le dater de la fin du 15^{ème} siècle et un portail daté de 1654.

Au haut bourg :

La place est formée par un ensemble très homogène de façades, étagées selon la pente naturelle du terrain, qui constitue un cœur de bourg de très grande qualité.

Elle est constituée de maisons dont l'architecture est très homogène :

- *Deux travées de baies encadrées de pierre de taille et chaînes d'angles en calcaire local.*
- *Deux étages enduits, de teinte ocrée, au dessus du rez-de-chaussée le plus souvent commercial.*

Les couvertures sont en tiges de botte du pays. Quelques balcons raffinent la sobriété de l'architecture.

Les menuiseries sont à six carreaux en bois peint, les volets battants en façade, sans écharpe, ou de type persiennes repliables en tableau.

Quelques exceptions cependant, avec une maison surélevée et couverte « à la Mansart » pour gagner en habitabilité sous les toits et quelques maisons plus importantes avec trois ou cinq travées de baies en façade, telle cette superbe maison du 18^{ème} siècle en point bas de la place, à gauche en descendant (local ABL).

Par leur échelle imposante, les équipements publics constituent d'autres constructions d'exceptions, remarquables par leur taille et le soin apporté à leur architecture : corniches et lucarnes en pierre, grands toits en ardoise.

Les photos de devantures prises par Jean-Marie DEVILLARD montrent la quantité de devantures en appliques qui subsistaient il y a encore une trentaine d'années, témoignage de la vitalité commerciale du bourg au 19^{ème} siècle. Aujourd'hui, seules quelques-unes subsistent.

Et derrière les façades ?

Si les façades sont pour la majorité d'entre elles caractéristiques du 19^{ème} siècle, l'étroitesse des maisons à deux travées est le signe que le parcellaire médiéval a été préservé.

Il suffit pour s'en assurer d'aller voir les façades arrière pour découvrir fenêtres aux linteaux en accolade ou tours d'escalier en vis, préservés depuis le 14^{ème} ou le 15^{ème} siècle.

En fait, les façades sur la place ont été modernisées au cours du temps tandis que les façades arrière sont souvent restées « dans leur jus ».

Les intérieurs doivent également recéler : dallages, poutres imposantes, cheminées gothiques ou autres éléments préservés.

La fontaine de la place, sans doute du 19^{ème} siècle, est de grande qualité.

Le château de La Chèze est un des plus remarquables châteaux classiques de la Vienne, doté d'un parc à l'anglaise dominant la vallée, sa ferme et son moulin dans la vallée.

Certains éléments du patrimoine architectural et urbain de Latillé nous sont déjà bien connus : la fontaine de la place, les bâtiments publics du 18-19^{ème} siècle (le relais de poste, la poste, la mairie,...), les châteaux (La Chèze, Sceaux, La Raudière), l'église et la cure, les moulins, les lavoirs, etc...

Aussi cette exposition a-t-elle choisi de présenter aussi notre patrimoine à travers quelques thèmes particuliers :

Les croix de Latillé

Les processions et la mission de 1936

Les venelles

Les devantures et les balcons

Etc. ...

LES PROCESSIONS ET LA MISSION

Les processions étaient autrefois une manifestation publique du culte pratiquée par les chrétiens, précédés d'une croix, marchant les uns derrière les autres en chantant et priant. Elles partaient de l'église et y revenaient après avoir suivi surtout les rues du petit bourg et du bourg.

Comme l'expliquait le curé LOTH dans le Semeur de janvier février 1953 :

« Au milieu du 17^{ème} siècle, il y avait dans la paroisse quatre processions traditionnelles »:

- *La procession des Rogations, qui avait lieu le dimanche « de devant la Pentecôte » (dimanche suivant l'Ascension). Elle passait par la Planche-à-l'âne, par la touche de La Chèze, par les Cloux, la Grange à Pasquier, les Bruères, le bourg et rentrait à l'église après un parcours de deux lieues, soit 8 Kms à pied.*
- *Dans les octaves de la fête de Saint Cybard, patron de la paroisse, et de la Dédicace des églises, il y avait aussi procession, autour de la « gasse », par le bourg et dans l'église, avec l'aspersion de l'eau bénite et l'encensoir.*
- *Le 8 septembre, fête de la Nativité de la Vierge Marie, il y avait encore procession autour de la « gasse » et par le bourg.*
- *Enfin il y avait la procession de la Fête-Dieu qui se faisait elle aussi autour de la « gasse » et par le bourg; on y portait une torche du poids de cinq quarterons.*

La « gasse » était un borbier qui s'étendait sur l'emplacement actuel du monument de la Victoire et de la portion de route adjacente de Latillé à Benassay, laquelle route n'existait pas alors, non plus que le pont et les maisons avoisinantes. Pour aller de l'église au bourg, on traversait à pied la rivière au lieu que nous appelons aujourd'hui « l'abreuvoir », sur des pierres qui rendaient le cours d'eau guéable.

La procession de la Fête-Dieu passait devant les maisons habillées de draps blancs piquetés de fleurs. Elle s'arrêtait devant les deux repositoires, celui du bourg et celui du petit bourg, qui étaient comme des chapelles fleuries à ciel ouvert. La dernière procession de l'année était la procession

du jour des Morts, le lendemain de la Toussaint. De l'église, après la messe, elle conduisait les catholiques au cimetière pour prier ensemble sur les tombes de leurs défunts.

LA MISSION

La mission était une suite de prédications organisée pour la conversion des fidèles. Elle fut inspirée par Saint Louis-Marie Grignon de Montfort (1673 - 1716), dont l'action évangélisatrice eut pour cadre l'ouest de la France.

Il créa l'ordre des Pères Montfortains, frères prêcheurs comme les dominicains, qui aimaient beaucoup le faste, la gestuelle et les processions.

Il y eut une **mission** à LATILLE en **1936**, prêchée par des Montfortains, qui dura environ trois semaines et à laquelle participèrent de très nombreux fidèles.

La **croix du Calvaire**, sur la place de l'église, fut érigée lors de la mission de 1936. Et l'année suivante, le « **retour de mission** », en **février 1937**, où l'on installa, avec procession et abondantes décorations, la « **croix carrée** », souvenir de la mission.



L'Église en 1908, le temps des moissons

LE PETIT BOURG

Le Petit Bourg est certainement la partie la plus ancienne de LATILLÉ. C'est l'héritière de l'ancienne LATELLIACUM ou villa LATELLI.

A l'époque gallo-romaine, le village se développe le long de la rivière à partir du domaine d'un riche propriétaire terrien, LATELLIUS.

Un lieu de culte apparaît entre l'an 1100 et 1200, sous la forme d'une église de style roman Plantagenêt, style très répandu dans le Poitou. L'église est construite au moment du mariage d'Henri PLANTAGENËT, futur roi d'Angleterre et d'Éléonore d'AQUITAINE.

Son clocher possède la forme d'une tour carrée, avec des fenêtres sur chacune des faces, deux sont encore visibles.



L'église St Cybard est à chevet plat avec trois chapelles carrées qui avancent sur le cimetière. Aujourd'hui subsiste le portail avec son archivolte à deux voussures et une tourelle adjacente. L'édifice actuel date de 1876-1877, à l'exception de la façade, conservée du Moyen-Âge.

L'église garde sa forme durant 400 ans, elle est pillée, saccagée et incendiée en 1562 durant les mouvements religieux protestants, elle est reconstruite tant bien que mal.

En 1644, le curé de La THILLE se nomme Nicolas Dumas, il fait construire la cure qui est à la nomination de l'Abbesse de Sainte Croix, et possède les terres gastes avoisinantes notamment la métairie de Maury.

En 1674, le village est alors le centre industriel, commercial et administratif de toute une contrée, rendez-vous de la Gâtine et de la Plaine, Latillé à son ministre protestant Matthias Bataille, mais compte très peu de familles protestantes.

Au moment de la Révolution, le département de la Vienne et bien sûr notre commune doivent consacrer un temple au culte de la Raison, arrêté du 19 Frimaire 1794, de l'émissaire de la Convention INGRAND.

L'église devient temple, on y lit les bulletins des lois, des victoires, chantent des hymnes, applaudit des discours.

Tout ceci durant six mois, ROBESPIERRE, « l'Incorruptible » instaure le « culte de l'Être Suprême, avec sa fête le 20 Prairial 1794 (8 juin).

Sur le portail de l'église est inscrit « le peuple français reconnaît l'Être Suprême et l'immortalité de l'âme ». La loi du 23 décembre 1789 crée les cantons, les habitants de LATILLÉ conscients de l'importance de leur commune rédigent une pétition afin que le chef lieu de canton soit établi

chez eux. LATILLÉ est évincé en faveur de VOUILLÉ gros village sans foires ni marchés, sans commerce ni industrie.

En compensation en 1791 une brigade de gendarmerie à cheval y est casernée dans un bâtiment appartenant au sieur FOUQUETEAU, avec un bail jusqu'au 10 juillet 1801, au prix de 300 assignats. Sept gendarmes et un brigadier nommé Albert BILLY y sont installés.

Après avoir été supprimé par la loi du 26 juin 1793, la Constitution de l'An III rétablit les cantons, avec obligation pour chaque brigade de gendarmerie de résider au chef-lieu de canton. Après une deuxième pétition envoyée aux concitoyens administrateurs du département de la Vienne, par les habitants et une lettre des gendarmes, les pouvoirs publics décident de maintenir la brigade à LATILLÉ, et que VOUILLÉ soit chef-lieu de canton.

Les habitants du bas bourg durant des siècles se sont rendus dans le haut bourg en empruntant le gué.

Sur la place l'animation y est grande avec sa halle remplie de marchands et de forains des contrées avoisinantes, ceux-ci doivent s'acquitter de l'octroi. Droit sur les marchandises, sur autorisation du roi, notamment le vin, l'abattage des bestiaux perçu par le fermier des halles et reversé pour moitié à la municipalité, en 1750, le fermier est un certain André BLANCHETEAU.



HISTORIQUE

LA PLACE

Dès le 12^{ème} siècle la bourgade de LATILLÉ devient un centre commercial important avec ses foires et marchés, les habitants des villages avoisinants viennent s'approvisionner et faire commerce de leurs productions. Sur la place située dans le haut bourg, une halle est construite

pour la vente de marchandises. Elle est mentionnée dans les comptes d'Alphonse de Poitiers, frère du roi SAINT-LOUIS, pour une dépense de réparation, 6 livres en 1245, et 35 sols pour la recouvrir en 1246. Sous le règne de LOUIS XIV, cette halle est remplacée par une plus grande bâtisse, LATILLÉ est un des plus gros bourgs du département, et possède l'une des plus grandes halles du département de la Vienne. Les foires et marchés ont une grande importance, chaque foire dure trois jours, il y a un marché tous les lundis et huit foires à l'année :

- Le lundi avant la mi-carême,
- Le lundi avant Pâques,
- Le premier lundi de mai,
- Le lundi avant la St. Jean-Baptiste,
- Le lundi avant la St. Barthélemy,
- Le lundi avant la St. Mathieu,
- Le premier lundi de décembre.

Autour de la place les habitants des villages avoisinants trouvent cabarets et auberges à l'enseigne « loge à pied et à cheval », ainsi qu'un relais de poste. Trois auberges plus importantes que les autres portaient le titre d'hôtel :

- Hôtel Sainte-Catherine,
- Hôtel de l'Ecu,
- Hôtel du Dauphin.

Le village possède également son bureau des Aides, où étaient perçus les droits sur les boissons, les cabaretiers souscrivent un abonnement auprès de la ferme. LATILLÉ de part son importance commerciale se voit doter par les autorités de la province d'un grenier à sel qui regroupe les paroisses avoisinantes. Ce grenier fait partie des provinces rédimées des gabelles, tous les habitants de ce pays ont le droit de faire librement le commerce du sel, tous commerçants est admis à amener cette denrée pour la débiter publiquement.

Avant 1790, LATILLÉ fait partie de la Châtellerie de MONTREUIL-BONNIN et de la Sénéchaussée et l'Élection de POITIER. Le Sénéchal de MONTREUIL-BONNIN vient rendre justice sous la halle tous les lundis. Avec son corps de l'Autorité Royale, son Bureau des Aides et son privilège de justice LATILLÉ est le rendez-vous entre Plaine et Gâtine.

Le haut bourg est certainement la partie la plus peuplée, les habitants empruntent les venelles pour aller aux lavoirs et s'alimentent en eau à la pompe située sur le haut de la place publique, point crucial avec son puits profond de 28 mètres.

Cette pompe est mentionnée dans des extraits de délibérations du Conseil Municipal à plusieurs reprises pour des travaux, ceci dès l'an mille huit cent sept puis trente trois et soixante et un. Il y est écrit lors de cette délibération présidée par le Maire M. AUBIN: « considérant qu'il importe aux besoins des nombreux habitants de la partie haute du bourg de LATILLE que la pompe située sur la place publique soit mise en état de fournir de l'eau ». Les travaux sont confiés à un mécanicien pompier de POITIER, Monsieur VIGURET.

Il est pourtant impossible à l'heure actuelle de dater cette fontaine de façon précise, il manque un écrit mentionnant la date de sa construction et son bâtisseur. Plusieurs écrits concernant le département la situent comme érigée au 16^{ème} 17^{ème} par un certain Gilbert BERNIER, d'autres lui donnent une origine du 19^{ème} siècle. Tout ce qui est sûr, c'est que sa construction est très insolite, et attire l'œil du promeneur. Elle est inspirée de la Tour des Vents à Athènes (1^{er} siècle av J.C.), symbolisme de l'octave (4 points cardinaux et des messagers divins (les 8 vents), et arbore sur sa voûte une pomme de pin stylisée, un des attributs de DYONISOS). Cet édifice démontre la connaissance de l'antiquité qu'avaient les bâtisseurs artisans de cette époque.



La pompe aujourd'hui

Le haut bourg et sa place ont été pendant près de 800 ans, un village prospère et à l'activité commerciale florissante, et très achalandée. Avec après guerre ses marchés qui se tiennent en plein air, le plus réputé celui aux oies blanches, qui alimentaient les tanneries de Poitiers et Châtellerauld, avec également sa foire aux bœufs, et autres animaux, chevaux, mulets, âneset marché aux lapins et autre volailles.



Les anciennes halles qui furent détruites vers 1913

Le grenier à sel, les foires

LATILLÉ, par sa position géographique entre Plaine et Gâtine, s'impose dès le 12^{ème} siècle comme le centre commercial de cette contrée, avec ses foires et marchés. C'est un lieu d'échanges de produits agricoles, le commerce attire le commerce.

L'importance du village, sa situation le long de la rivière l'AUXANCE font que les autorités de la province installent un « grenier à sel de terre » sur la place de LATILLÉ. Le sel est acheminé par voie fluviale dans le royaume, par des trains de bateaux (chaland, tirot, allèges ...) actionnés par des « voituriers d'eau », qui naviguent à la « remontée » c'est la « route du sel ». Ensuite ce sont des «voituriers » de terre qui prennent le relais avec des mulets attelés de charrettes, chevaux ou autre « asinerie ».....

L'État préoccupé par la santé de sa population et « de ses finances » institue une consommation minimale obligatoire 1 minot de sel (49kg) pour 14 personnes au dessus de 8 ans, pour « le pot et la salière », ainsi que d'une obligation de « sel du devoir », environ 7kg par an et par personne de plus de 8 ans. Les pauvres payent moins de 30 sous de taille et se fournissent au « regrat » (contrebandier du sel).

Denrée vitale, le sel devient élément de convoitise, et de profit et très vite une cible de choix pour la fiscalité française, ainsi qu'un objet de contrebande, importante dans le POITOU.

L'État instaure dès 1343, un impôt sur le sel « la Gabelle », certainement le plus impopulaire qui ait existé.

Les provinces rédimées dont le POITOU dès 1549 s'acquittent pour le sel consommé des droits de traites, à l'entrée ou sortie de la province.

Le dépôt de LATILLÉ emploie un contrôleur, des commis au contrôle et possède une brigade des archers de la Gabelle ; en mai 1666, Claude CAILLAS, sieur de la Roche lieutenant de la brigade y est assassiné, le trafic et contrebande vont bon train. En Poitou la gabelle est abolie en 1749.

Les jours de foire l'animation sous les halles et autour de la place est très grande. Les foires durent trois jours avec l'avant-veille et la veille, c'est l'arrivée de la foire.

Elles attirent les professionnels et les curieux, les auberges et cabarets entourent la place. Les cabarets ont pour toute enseigne un sapin et un laurier vert, coupé à environ deux pieds de la cime, et accroché la tête en bas au dessus de la porte, emblème appelé un bouchon.



Le marché aux oies

On se rend alors à LATILLÉ, en charrette, char à banc, à cheval ou encore à pied. Les élus de la municipalité décident lors du Conseil Municipal du 27 octobre 1810 de fixer le jour de foire le lundi soit le même jour que le marché, avec 8 foires à l'année.

Ceci pour ne pas avoir lieu le même jour que dans les communes voisines, et pour que les particuliers ne subissent plus de pertes commerciales dues à cette concurrence.



Le grenier à sel est actuellement une demeure appartenant à un particulier, de cette époque subsiste à l'intérieur, un escalier à vis en pierre ainsi qu'un écusson aux armes de France. De l'extérieur est visible sur la façade arrière une petite fenêtre où était situé le grenier (photo ci-dessus).

LE CHÂTEAU DE LA CHEZE

Le château de La Chèze fut construit au milieu du 17^{ème} siècle sur l'emplacement d'un ancien château du Moyen-âge par Philippe de FAY PEYRAUD qui, en 1648, confia la construction à deux maîtres maçons de la région, André LABBE et Barthélemy GILLES. Ceux-ci s'inspirèrent d'un des modèles de LE MUET, architecte parisien de l'époque.

Le corps central du château est flanqué de deux ailes en longueur, elles mêmes encadrées de pavillons symétriques. Cet ensemble délimite la cour d'honneur. Pour fermer la cour et donner plus de logement, des bâtiments de raccordement, couverts « à la Mansart » furent construits quelques années plus tard. N'ayant pas subi d'autres transformations, le château a conservé sa physionomie du 17^{ème} siècle, ce qui fait aujourd'hui son intérêt historique.

La façade côté parc est percée d'un beaucoup plus grand nombre de fenêtres. Mais on y retrouve le jeu des bandeaux et bossages soulignant les horizontales et les verticales, qui se croisent harmonieusement, soulignant le talent des constructeurs.

Dans le pavillon sud-ouest est aménagé un colombier pouvant abriter près de 1300 pigeons. Le puits, situé à l'intérieur du logis, est une des curiosités du château de La Chèze.

LE PARC

La façade nord du château était initialement entourée d'un parc « à la française », composé de deux terrasses successives, dominant elles-mêmes le moulin et la vallée de l'AUXANCE.

Il fut remplacé vers 1860 par un parc « à l'anglaise », avec remodelage du terrain, création de perspectives et plantation de nombreux arbres verts (cèdres, séquoia, araucaria du Chili, ...).

Des agrandissements nouveaux ont pu être réalisés dans le bas du parc vers 1890, à l'occasion de travaux de voirie. C'est de cette époque que date la conciergerie, la grille d'entrée du parc et l'agrandissement de la pièce d'eau, en dérivation sur la rivière.

